

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

**Donne du temps pour ta commune
et gagne de l'argent de poche cet été**



**DES MISSIONS
POUR LES JEUNES
DE LA COMMUNE
DE 16 À 18 ANS
durant les vacances**

Les participants devront avoir 16 ans
révolus à la date du 1er jour du chantier.

Le dispositif "Argent de Poche" donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les jeunes perçoivent une indemnité de 15€ par ½ journée de 3 h 30 (dont 30 mn de pause).

Les participants sont accueillis dans différents services de la mairie : bibliothèque, centre de loisirs, EHPAD, espaces verts, services techniques ... pour accomplir des missions diverses. Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur, un employé communal, qui les encadre pendant tout le temps de leur activité.

Conditions

- avoir entre 16 et 18 ans et être domicilié sur Plouguenast-Langast.
- indemnité forfaitaire de **15 €** par mission dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée.

Comment s'inscrire ?

Les jeunes intéressés pour participer aux chantiers remplissent un dossier d'inscription. Les dossiers de candidature sont à prendre en mairie ou à télécharger sur le site de la commune www.plouguenast-langast.fr et sont à retourner par mail à mairie@plouguenast-langast.fr ou bien à déposer directement à l'accueil de la mairie.

Quels types de missions ?

Inventaire de matériel, nettoyage de trottoirs, travaux de lasure, animations (auprès d'enfants au Centre de Loisirs ou à la bibliothèque et auprès des aînés à l'EHPAD)

Où et quand ?

• Aux services techniques :

- Mardi 8 février de 13 h 30 à 17 h
- Jeudi 10 février de 13 h 30 à 17 h
- Mercredi 16 février de 13 h 30 à 17 h
- Jeudi 17 février de 13 h 30 à 17 h

• A la bibliothèque :

- Mercredi 9 février de 14 h à 17 h 30
- Vendredi 11 février de 14 h à 17 h 30

• A l'EHPAD :

- Vendredi 11 février de 14 h à 17 h 30
- Vendredi 18 février de 14 h à 17 h 30

• Au Centre de Loisirs :

- Mardi 8 février de 8 h 30 à 12 h

